

FLEURYDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de €50.000
Siège Social : 23 rue Rosa-Parks
91700 FLEURY-MEROGIS
538 711 409 R.C.S EVRY

**BILAN
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

Pour copie certifiée conforme
Thierry JODET



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2024	Net 31/03/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	74 661	74 661		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	62 195	30 001	32 195	35 304
Installations techniques, matériel et outillage industriels	832 104	738 579	93 524	140 255
Autres immobilisations corporelles	1 712 847	1 466 427	246 420	307 496
Immobilisations corporelles en cours	3 868		3 868	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	138 229		138 229	138 229
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 823 904	2 309 668	514 236	621 284
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				1 830
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	957 811		957 811	806 810
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	194 170	108 735	85 435	288 066
Autres créances	1 184 585	18 658	1 165 927	1 988 631
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	362 338		362 338	253 805
Charges constatées d'avance (3)	88 909		88 909	104 210
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 787 812	127 392	2 660 419	3 443 351
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 611 716	2 437 061	3 174 656	4 064 635
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 815 504	-2 908 261
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-6 928	92 757
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-2 772 432	-2 765 504
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	29 699	33 284
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	29 699	33 284
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 007 851	2 395 976
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 218 832	2 140 656
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 347 553	1 678 662
Dettes fiscales et sociales	288 572	307 254
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	54 580	274 306
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	5 917 388	6 796 855
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 174 656	4 064 635
(1) Dont à plus d'un an (a)	9 446	9 446
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 907 942	6 787 409
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 007 851	2 395 976
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

FLEURYDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de €50.000
Siège Social : 23 rue Rosa-Parks
91700 FLEURY-MEROGIS

538 711 409 R.C.S EVRY

**COMPTE DE RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

Pour copie certifiée conforme

Thierry JODET



Compte de résultat

	31/03/2024	31/03/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	12 434 838	13 168 662
Production vendue (biens)	129 184	150 236
Production vendue (services)	604 226	443 231
Chiffre d'affaires net	13 168 247	13 762 129
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	4 695	40 130
Autres produits	31 101	48 819
Total I	13 204 043	13 851 078
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	10 124 489	10 325 131
Variations de stock	-151 001	94 304
Achats de matières premières et autres approvisionnements		3 293
Variations de stock	1 830	656
Autres achats et charges externes (a)	1 887 241	1 865 029
Impôts, taxes et versements assimilés	104 321	104 037
Salaires et traitements	865 105	879 750
Charges sociales	196 742	214 512
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	141 566	162 106
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	72 051	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	36 633	29 819
Total II	13 278 977	13 678 637
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-74 933	172 441
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	22	
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		4
Produits financiers		
De participation (3)	28 920	17 037
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		1
Autres intérêts et produits assimilés (3)		5 000
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	28 920	22 038
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	189 344	86 778
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	189 344	86 778
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-160 424	-64 740
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-235 336	107 697

Compte de résultat (suite)

	31/03/2024	31/03/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	226 101	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	3 585	
Total produits exceptionnels (VII)	229 686	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 278	14 940
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 278	14 940
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	228 408	-14 940
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+II+V+VII)	13 462 671	13 873 116
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 469 599	13 780 359
BENEFICE OU PERTE	-6 928	92 757
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	28 920	

FLEURYDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de €50.000
Siège Social : 23 rue Rosa-Parks
91700 FLEURY-MEROGIS

538 711 409 R.C.S EVRY

ANNEXE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

Pour copie certifiée conforme

Thierry JODET



Règles et méthodes comptables

SAS FLEURYDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 3 174 656 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 6 928 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 31/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Agencements des constructions : 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 15 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 7 ans
- * Matériel informatique : 3 à 7 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les marchandises en stocks sont valorisées au prix d'achat net de toutes conditions négociées avec les fournisseurs et appliquées sur et hors factures.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(N° pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS FLEURYDIS										Néant ☐ *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
						2		3		4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	14 879		D8			D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	74 661		KE			KF				
CORPORELLES	Terrains				KG			KH			KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ			KK			KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM			KN			KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP	62 195		KQ			KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	832 103		KT			KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	1 489 733		KW			KX	30 650			
		Matériel de transport*			KY			KZ			LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	192 463		LC			LD				
		Emballages récupérables et divers *			LE			LF			LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LH			LI			LJ	3 867			
	Avances et acomptes				LK			LL			LM				
	TOTAL III				LN	2 576 496		LO			LP	34 517			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M			8T			
		Autres participations				8U			8V			8W			
Autres titres immobilisés				1P	138 228		1R			1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T			1U			1V					
TOTAL IV				LQ	138 228		LR			LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	2 804 266		ØH			ØJ	34 517				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4					
				1		2		3		4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN			CØ	14 879		DØ			D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO			LV			LW	74 661		1X			
CORPORELLES	Terrains		IP			LX			LY			LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ			MA			MB			MC			
		Sur sol d'autrui	IR			MD			ME			MF			
		Inst. gales, agencs et am. des constructions	IS			MG	62 195		MH			MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT			MJ	832 103		MK			ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers	IU			MM	1 520 383		MN			MO			
		Matériel de transport	IV			MP			MQ			MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW			MS	192 463		MT			MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX			MV			MW			MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY			MZ	3 867		NA			NB			
	Avances et acomptes		NC			ND			NE			NF			
	TOTAL III		IY			NG	2 611 014		NH			NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ			ØU			M7			ØW		
		Autres participations		1Ø			ØX			ØY			ØZ		
Autres titres immobilisés		1I			2B	138 228		2C			2D				
Prêts et autres immobilisations financières		1J			2E			2F			2G				
TOTAL IV		13			NJ	138 228		NK	138 228		2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14			ØK	14 879		ØL	2 823 904		ØM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/03/2024

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS FLEURYDIS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS FLEURYDIS</u>												Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement			CY	14 879		EL			EM	14 879		EN			
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ			
Autres immobilisations incorporelles			PE	74 661		PF			PG			PH	74 661		
TOTAL I			RK	89 541		RM			RN	14 879		RO	74 661		
Terrains			PI			PJ			PK			PL			
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ			
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	26 891		PW	3 109		PX			PY	30 000		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	691 848		QA	46 730		QB			QC	738 579		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	1 191 134		QE	85 052		QF			QG	1 276 187		
	Matériel de transport		QH			QI			QJ			QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	183 567		QM	6 672		QN			QO	190 240		
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT			
TOTAL II			QU	2 093 441		QV	141 565		QW			QX	2 235 007		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	2 182 982		ØP	141 565		ØQ	14 879		ØR	2 309 668		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ			
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9				Z8		
Primes de remboursement des obligations									SP				SR		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS FLEURYDISNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
		33 284		3 585	29 699
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	6A	6B	6C	6D
	– incorporelles	6E	6F	6G	6H
	– corporelles	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	– titres mis en équivalence	9U	9V	9W	9X
	– titres de participation	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	– autres immobilisa- tions financières (1)*	6N	6P	6R	6S
	Sur stocks et en cours	6T	6U	6V	6W
	Sur comptes clients	6X	6Y	6Z	7A
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	7B	7C	7D	7E
	TOTAL III	7F	7G	7H	7I
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7J	7K	7L	7M
		91 210	72 051	6 170	157 091
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	
				3 585	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FLEURYDIS

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	56 139		56 139						
	Autres créances clients	UX	138 030		138 030						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * U0)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	20 203		20 203					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	254 774		254 774					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	93 881		93 881					
	Groupe et associés (2)	VC	28 920		28 920						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	786 805		786 805						
	Charges constatées d'avance	VS	88 908		88 908						
	TOTALUX		VT	1 467 663	VU	1 467 663	VV				
	RENOIS	(1) Montant des	VD								
– Prêts accordés en cours d'exercice		VE									
– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VF									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)											
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 007 851		2 007 851						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	9 446							9 446	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 347 553		1 347 553						
Personnel et comptes rattachés		8C	91 976		91 976						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	55 837		55 837						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	64 695		64 695						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	76 062		76 062						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2 209 385		2 209 385						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	54 579		54 579						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALUX		VY	5 917 388	VZ	5 907 942					9 446	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

FLEURYDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 euros

23 rue Rosa-Parks
91700 FLEURY-MEROGIS

538 711 409 R.C.S EVRY

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE
31 MARS 2024**

SAS FLEURYDIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 Mars 2024

A l'Assemblée Générale des associés de la **SAS Fleurydis**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **SAS Fleurydis** relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
 - Continuité de l'exploitation,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'établissement des états financiers est en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016,
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

■ Nous relevons que :

- Les capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social et ils représentent à la dernière clôture des comptes clos au 31/03/2024 un montant négatif de (2 772 432 €) contre un montant négatif de (2 765 504 €) au 31/03/2023 ;
- La Direction nous confirme qu'elle recherche toutes solutions pour reconstituer les capitaux propres.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle

interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Clamart, le 12 Septembre 2024



Le Commissaire aux Comptes
Thierry CURNIS

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2024	Net 31/03/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	74 661	74 661		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	62 195	30 001	32 195	35 304
Installations techniques, matériel et outillage industriels	832 104	738 579	93 524	140 255
Autres immobilisations corporelles	1 712 847	1 466 427	246 420	307 496
Immobilisations corporelles en cours	3 868		3 868	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	138 229		138 229	138 229
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 823 904	2 309 668	514 236	621 284
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				1 830
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	957 811		957 811	806 810
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	194 170	108 735	85 435	288 066
Autres créances	1 184 585	18 658	1 165 927	1 988 631
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	362 338		362 338	253 805
Charges constatées d'avance (3)	88 909		88 909	104 210
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 787 812	127 392	2 660 419	3 443 351
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 611 716	2 437 061	3 174 656	4 064 635
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 815 504	-2 908 261
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-6 928	92 757
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-2 772 432	-2 765 504
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	29 699	33 284
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	29 699	33 284
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 007 851	2 395 976
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 218 832	2 140 656
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 347 553	1 678 662
Dettes fiscales et sociales	288 572	307 254
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	54 580	274 306
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	5 917 388	6 796 855
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 174 656	4 064 635
(1) Dont à plus d'un an (a)	9 446	9 446
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 907 942	6 787 409
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 007 851	2 395 976
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/03/2024	31/03/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	12 434 838	13 168 662
Production vendue (biens)	129 184	150 236
Production vendue (services)	604 226	443 231
Chiffre d'affaires net	13 168 247	13 762 129
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	4 695	40 130
Autres produits	31 101	48 819
Total I	13 204 043	13 851 078
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	10 124 489	10 325 131
Variations de stock	-151 001	94 304
Achats de matières premières et autres approvisionnements		3 293
Variations de stock	1 830	656
Autres achats et charges externes (a)	1 887 241	1 865 029
Impôts, taxes et versements assimilés	104 321	104 037
Salaires et traitements	865 105	879 750
Charges sociales	196 742	214 512
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	141 566	162 106
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	72 051	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	36 633	29 819
Total II	13 278 977	13 678 637
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-74 933	172 441
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	22	
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		4
Produits financiers		
De participation (3)	28 920	17 037
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		1
Autres intérêts et produits assimilés (3)		5 000
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	28 920	22 038
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	189 344	86 778
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	189 344	86 778
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-160 424	-64 740
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-235 336	107 697

Compte de résultat (suite)

	31/03/2024	31/03/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	226 101	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	3 585	
Total produits exceptionnels (VII)	229 686	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 278	14 940
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 278	14 940
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	228 408	-14 940
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	13 462 671	13 873 116
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 469 599	13 780 359
BENEFICE OU PERTE	-6 928	92 757
(a) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées	28 920	

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS FLEURYDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 3 174 656 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 6 928 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 31/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Agencements des constructions : 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 15 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 7 ans
- * Matériel informatique : 3 à 7 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les marchandises en stocks sont valorisées au prix d'achat net de toutes conditions négociées avec les fournisseurs et appliquées sur et hors factures.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	14 880		14 879	
- Fonds commercial				74 661
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	74 661			
Immobilisations incorporelles	89 541		14 879	74 661
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	62 195			62 195
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	832 104			832 104
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 489 734	30 650		1 520 384
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	192 464			192 464
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		3 867		3 868
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 576 497	34 517		2 611 014
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	138 229			138 229
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	138 229			138 229
ACTIF IMMOBILISE	2 804 267	34 517	14 879	2 823 904

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif. Le cas échéant d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	14 880		14 880	
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	74 661			74 661
Immobilisations incorporelles	89 541		14 880	74 661
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	26 891	3 110		30 001
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	691 849	46 731		738 579
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 191 134	85 053		1 276 187
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	183 567	6 673		190 240
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 093 442	141 566		2 235 007
ACTIF IMMOBILISE	2 182 983	141 566	14 880	2 309 668

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 467 663 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	194 170	194 170	
Autres	1 184 585	1 184 585	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	88 909	88 909	
Total	1 467 663	1 467 663	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	11 126
Avoirs sur ach. à recevoir	437
Avoirs à recevoir - frais généraux	36 187
Ristournes centrales à recevoir	251 983
Part. publicitaires à recevoir	268 874
Etat - produits à recevoir	93 881
Intérêts courus à recevoir	28 920
Total	691 408

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 € décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 000	10,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	33 284		3 585		29 699
Total	33 284		3 585		29 699
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières			3 585		
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 917 388 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 007 851	2 007 851		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	9 446			9 446
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 347 553	1 347 553		
Dettes fiscales et sociales	288 572	288 572		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 263 966	2 263 966		
Produits constatés d'avance				
Total	5 917 388	5 907 942		9 446
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	2 209 386			

Charges à payer

	Montant
FNP - marchandises	106 286
FNP - frais généraux	406 728
Intérêts courus parrainage	111 552
Provision Congés Payés	75 785
Provision RTT	226
Provision primes fin d'année	15 352
Charges sociales Congés payés	16 342
Charges sociales RTT	87
Charges sociales primes	3 115
Etat - charges à payer	73 280
Total	808 752

Autres informations

Notes sur le bilan

Effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 20 593 € et se répartissent comme suit :

- Fournisseurs : 20 593 €

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	68 676		
Cca marchandises	20 232		
Total	88 909		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2024
Ventes de marchandises	12 434 838
Ventes de produits transformés	122 222
Prestations de services	604 227
Autres	6 961
TOTAL	13 168 247

Répartition par marché géographique

	31/03/2024
Chiffre d'affaires France	13 168 247
TOTAL	13 168 247

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 28 920 €

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 37 personnes dont 3 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	32	
Ouvriers		
Total	37	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	11 425
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	11 425
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

 Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 11 425 €

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes

- Taux actualisation : 3.32 %
- Taux croissance des salaires : 1.5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de mortalité : Table INSEE TG 05

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant la méthode ANC 2021 conforme à la norme IAS 19 révisée, selon laquelle la répartition des droits est faite de manière linéaire à partir de à laquelle chaque année de service est retenue pour l'application des droits à prestations.